

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE – le 19 décembre 2023 – Paris

Pour diffusion immédiate

### L'Agence de l'innovation en santé rejoint le Conseil d'administration de la Filière intelligence artificielle et cancers

La Filière intelligence artificielle et cancers a le plaisir d'accueillir l'Agence de l'innovation en santé, représentée par Camille Schurtz, responsable accélération des process réglementaires et de l'accès au marché, au sein de son conseil d'administration, en tant que personnalité qualifiée. Ce rapprochement, voté ce 19 décembre 2023, a vocation à améliorer encore la coordination des financements, ainsi que l'intégration de la vision et de l'expertise industrielles pour un design plus efficient des programmes de financement nationaux.

#### Renforcer une gouvernance novatrice en Europe dans le domaine de l'oncologie

L'association « Filière intelligence artificielle et cancers », créée en septembre 2021, est investie d'une mission d'intérêt général : accélérer l'innovation et la recherche au bénéfice des patients atteints de cancer. Fruit d'un partenariat novateur, elle regroupe des acteurs de santé publics, l'Institut national du cancer (INCa) et le Health Data Hub, et privés, avec l'Alliance pour la recherche et l'innovation des industries de santé (ARIIS), France biotech et neuf industriels (Amgen, AstraZeneca, Bristol-Myers Squibb, Janssen-Cilag, MSD, Novartis, Pfizer, Pierre Fabre et Roche Diagnostics). Les représentants publics apportent leur vision globale et fédératrice, et garantissent, en tant que tiers de confiance, le respect de l'intérêt public de bon usage des données, et les industriels de santé apportent leur expertise en matière de besoins pour une filière créatrice de valeur économique.

*L'arrivée de l'Agence de l'innovation en santé au sein de la gouvernance de la filière contribue à enrichir ce partenariat pionnier en Europe. Son hybridation des cultures publique et privée, médicale et informatique, en fait un outil exceptionnel pour innover.*

#### Un nouveau partenaire pour accélérer la mise sur le marché des innovations françaises

L'Agence de l'innovation en santé, lancée le 31 octobre 2022, pilote le plan Innovation Santé 2030, volet santé de France 2030. Rattachée au secrétariat général pour l'investissement, sous l'autorité de la Première Ministre, elle coordonne les travaux interministériels en matière d'innovation en santé et suit les actions et l'utilisation des moyens financiers du plan sur les stratégies prioritaires. En assurant un continuum entre Recherche et Développement, innovation, accès au marché, production et industrialisation, elle vise à faire de la France un des leaders en Europe en matière d'innovation en santé. Dans cette optique, elle coordonne des travaux sur la prospective en santé pour anticiper

l'impact organisationnel et financier des innovations, préparer leur intégration dans le système de santé et identifier les besoins médicaux non couverts ou insuffisamment couverts. Elle s'attache également à simplifier les procédures réglementaires et administratives, dans l'objectif d'accélérer le développement d'innovations stratégiques pour le système de santé, garantissant ainsi l'accès rapide et sécurisé aux patients, et une prise en charge améliorée. Elle accompagne également des porteurs de projets innovants avec des programmes adaptés à leurs besoins : accès prioritaire, passage à l'échelle, hors cadre.

*La convergence des compétences de l'Agence de l'innovation en santé et de la filière permettra une meilleure coordination des financements de l'innovation dans le domaine des données de santé en oncologie, et d'apporter l'expertise des industriels pour un design plus efficient des programmes de financement.*

### **Une personnalité qualifiée pour accompagner la filière dans cette alliance**

Lors de sa réunion du 19 décembre 2023, le conseil d'administration de la filière a entériné l'entrée de Camille Schurtz, responsable accélération des process réglementaires et de l'accès au marché dans le pôle Accélération à l'Agence de l'innovation en santé, au conseil, en tant que personnalité qualifiée. Pharmacienne de formation, diplômée d'un doctorat ès science en pharmacologie et ancienne interne des Hôpitaux, Camille Schurtz a, pendant plusieurs années, travaillé à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé. Tout d'abord en assurant l'évaluation d'essais cliniques, de leur surveillance et du dépôt des demandes d'autorisation de mise sur le marché, aussi bien au niveau national que pour le compte de l'Agence Européenne du Médicament, Camille Schurtz a, par la suite, pris la responsabilité du pôle politiques publiques et processus d'innovation, et plus récemment le pôle essais précoces et innovations thérapeutiques. Elle a rejoint l' AIS en mars 2023.

*Camille Schurtz enrichira ainsi la filière de ses compétences en pharmacologie, innovation en santé et science réglementaire.*

**La Filière intelligence artificielle et cancers et l'Agence de l'innovation en santé, par la voix de Camille Schurtz, sont fières de mettre en commun leurs compétences et aspirations. Ensemble, elles œuvreront pour accélérer l'innovation au bénéfice des patients atteints de cancer.**

### **Pour en savoir plus**

Sur l'Agence de l'innovation en santé : <https://www.gouvernement.fr/agence-innovation-sante>

Sur la Filière IA & Cancers : <https://filiere-ia.fr/>

### **Contacts presse :**

Agence de l'innovation en santé : [florence.gaudin@pm.gouv.fr](mailto:florence.gaudin@pm.gouv.fr) – 01 42 75 64 53

Filière IA & Cancers : [camille.arnaud@filiere-ia.fr](mailto:camille.arnaud@filiere-ia.fr) - 06 01 85 91 35